



Appel à projet 2019 « Triathlon Citoyen »



Bénéficiaires

Les comités départementaux, ainsi que les clubs affiliés à la F.F.TRI.

La ligue peut apporter un soutien à la mise en place des actions mais ne peut pas être porteuse du projet.

Les ligues seront informées des projets retenus et pourront participer au déploiement des projets.

Objectifs

Le projet doit permettre à des jeunes (6 à 19 ans) habitant un QPV (quartier prioritaire de la politique de la ville) ou d'une ZRR (zone de revitalisation rurale), d'accéder à une pratique régulière d'activités physiques et sportives. En complément de l'aspect sportif, le projet devra privilégier la mixité et encourager l'engagement social des jeunes. Tout devra être mis en œuvre pour assurer la pérennité du dispositif.

La liste et la cartographie des QPV est disponible sur le site : <https://sig.ville.gouv.fr/>

La liste et la cartographie des ZRR est disponible sur le site : <https://www.cget.gouv.fr/actualites/la-carte-des-nouvelles-des-zrr-entre-en-vigueur>

Calendrier

Vous avez jusqu'au lundi 20 mai pour envoyer le projet formalisé ainsi que le formulaire (ci-après) complété et signé. La liste des projets retenus sera publiée lors de la première quinzaine de juin 2019 (voir modalités ci-après).

Le projet devra débuter au cours de l'année 2019, au plus tard à la rentrée scolaire (septembre 2019) et se poursuivre sur l'année 2020.

Conditions obligatoires à remplir (3 points ci-dessous)

➤ **Critères d'éligibilité (non cumulatives) permettant de bénéficier du dispositif.**

- le lieu de pratique sportive est implanté au sein d'un QPV, d'une ZRR.
- le siège social du club est situé dans un QPV, d'une ZRR.
- les actions développées par le club concernent un public majoritairement composé d'habitants de QPV, d'une ZRR.

➤ **Partenariats.**

L'action devra être engagée en partenariat (et/ou convention) avec :

- une association de jeunesse et d'éducation populaire, *et/ou*
- un centre social, une Maison des Jeunes et de la Culture, une maison pour tous, *et/ou*
- un centre de loisirs ou centre d'accueil collectif de mineurs, *et/ou*
- un service municipal (Jeunesse et/ou sport), *et/ou*
- un Office Municipal des Sports. *et/ou*
- autres,

➤ **Acteur.ice.s associé.es au montage du projet.**

- Le, la conseiller.e de la DDCS(PP)
- Le, la conseiller.e de la DRDJS(CS)

Modalités de mise en œuvre

- La commission d'évaluation statuera avant le 15 Juin 2019 sur la base des dossiers présentés. Les 5 meilleurs projets seront retenus, en cas d'égalité une priorité sera donnée aux nouveaux porteurs.
- Une réunion de coordination sera programmée en présence de l'ensemble des acteurs de chaque projet retenu (structure support, Conseiller Technique Sportif de la Fédération et partenaires locaux) avant le 15 décembre.
- Une aide matérielle (lot de 10 vélos, VTT initiation tri) sera attribuée et livrée mi action (fin 2019), une aide financière de 2000€ sera versée au début de l'action afin de faciliter son lancement.
- La FFTRI se réserve le droit de ne pas procéder à la livraison du lot de vélos si la déclinaison du projet n'était pas fidèle à l'action envisagée.
- Un emploi « Citoyens du sport » peut être créé pour accompagner le dispositif (renseignements à prendre auprès de votre DDCS(PP) ou de votre DRDJS(CS)).

Pièces à retourner

Une présentation détaillée du projet doit impérativement être jointe au document.

Les éléments suivants à rédiger sur papier libre, devront obligatoirement apparaître dans la présentation du projet, à savoir :

- le contexte de la mise en place du projet (historique, nombre de jeunes résidants QPV, ZRR, partenariats engagés...);
- les objectifs du projet et décrire la mise en place des actions (lieu, calendrier, nombre et qualités des séances, nombre et qualités des personnes mobilisées, les partenariats envisagés...);
- les évaluations prévues (quantitatives et qualitatives);
- le budget prévisionnel du projet (modèle ci-après);
- le budget prévisionnel de l'association.

FORMULAIRE A COMPLETER

Vous avez jusqu'au **lundi 20 mai** pour retourner votre projet formalisé (contenant les éléments obligatoires, voir page précédente) accompagné du présent formulaire à :

*F.F.TRI. / Appel à projet « Triathlon Citoyen »
2 rue de la Justice
93210 Saint Denis la Plaine*

➤ **Porteur du projet.**

- Nom de la structure portant le projet :
- Nom de la commune : Code postal :
- Responsable du projet.
 Nom : Prénom :
 Téléphone : Mail :
 Adresse :

➤ **Acteur(s) associé(s) obligatoirement au montage du projet.**

- Le, la conseiller.e de la DDCS(PP)
 Nom : Prénom :
 Téléphone : Mail :
et/ou
- Le, la conseiller.e de la DRDJS(CS)
 Nom : Prénom :
 Téléphone : Mail :

➤ **Nombre de jeunes bénéficiant réellement du dispositif**

5 à 10 / _ / 10 à 15 / _ / 15 à 20 / _ / plus de 20 / _ /

| Budget prévisionnel du projet (en euros) | | | |
|--|---------|-------------------------------|---------------|
| Charges | Montant | Produits | Montant |
| Achats matières et fournitures | | Fonds FFTRI | 2000 € |
| Assurance (licences FTTRI) | | Matériels (vélos FFTRI) | 2000€ |
| Publicité, publication | | Fonds propres | |
| Déplacements, missions | | CNDS (priorité ministérielle) | |
| Rémunération des personnels | | Région(s) | |
| Charges sociales | | Département(s) | |
| Autres charges (précisez) | | Intercommunalité(s) : EPCI | |
| | | Communes(s) | |
| | | Organismes sociaux | |
| | | Fonds européens | |
| | | Aides privées | |
| | | Autres produits | |
| TOTAL DES CHARGES | | TOTAL DES PRODUITS | |

Je soussigné.e, (nom, prénom), représentant.e légal.e de l'association, demande une aide de€ afin de pouvoir réaliser le projet présenté.

Fait à, le

Signature